

peut-être expliquer des choses ; enfin quoi ! vous êtes madame la vicomtesse, et vous, on vous écoute.

—Attends, mignon, dit la jeune femme après avoir réfléchi ; il faut que j'inscrive tout ce que tu viens de me dire, répète-le en détail.

Elle s'assit à son secrétaire et prit ses notes.

Tout à coup, se retournant vers l'enfant qui rassemblait ses souvenirs en mordillant son pouce d'un air méditatif :

—Mais, petit, ton père devra témoigner aussi.

—Il ne le voudra jamais, madame,

—Il le faudra bien lorsqu'on l'appellera devant le tribunal après ta propre déposition et la mienne.

—Alors il me battra pour avoir parlé, s'écria Claude effrayé.

La vicomtesse sourit.

—N'aie pas peur, mignon, il n'y perdra rien, ton père ; je me charge de le dédommager de l'ennui que cela lui causera et de le récompenser de sa franchise ; mais, peut-il se souvenir que Trézon lui a pris son pétrole des mains, le soir où'il était ivre ?

—Je vas vous dire, madame ; quand le père sort de son ivresse et revient à la raison il ne se rappelle plus ce qu'il a dit ou fait pendant ce temps ; mais s'il boit de nouveau alors ça lui revient à la mémoire et on peut tout lui faire raconter ; déjà depuis le jour de l'incendie il a été ainsi ; même un soir il m'a battu bien fort ; eh bien ! pendant ce moment là il croyait parler à Trézon et lui criait : " Pourquoi donc que tu me chipes mon pétrole, imbécile ? c'est-y pour mettre encore plus de lumières au chalet ? y z'en ont pourtant assez comme ça !

Bien sûr que si quelqu'un l'avait entendu on en aurait pensé long.

—Et qui l'entendait alors ? toi seul ?

—Non ; la mère aussi tendait l'oreille et a voulu lui faire répéter ces paroles, mais le père a crié qu'elle était curieuse et qu'on l'ennuyait.

—C'est bien ; à présent, mon cher enfant, tu peux te retirer : je vais sonner pour qu'on te mène à l'office et qu'on te fasse goûter ; tiens, prends ce châle pour te couvrir dehors car il fait froid ; tu rentreras chez toi et tu ne répéteras à personne autre qu'à ta mère ce que tu m'as dit. Si, un de ces jours, on vient te chercher de ma part, tu mettras tes habits les plus propres, et tu prendras ton courage à deux mains pour témoigner devant les juges. Enfin tu donneras de ma part cette bourse à ta maman qui ne paraît pas heureuse, la brave femme !

Claude prit la bourse, remercia et alla goûter.

XIV

Un nouvel aliment était donné à la curiosité du public : au moment où toutes les preuves se dressaient contre le jeune homme inculpé du crime d'incendie au chalet de Rougement, de nouveaux témoignages s'élevaient, en sa faveur cette fois.

Aussi y avait-il affluence considérable d'auditeurs à la séance qui devait décider du sort de Maritzki.

D'ailleurs, l'accusé était sympathique au public avec sa belle tête virile, sa stature élégante, ses formes classiques, sa physionomie grave dénuée de toute honte comme de toute forfanterie.

—Celui-là, ne peut être un criminel, se disaient les hommes.

—Si celui-là est coupable, murmuraient les femmes, c'est qu'il avait un motif légitime pour agir ainsi.

Depuis quelques jours, cependant, le courage de Fidelio s'était un peu affaibli ; il ne savait rien de Xénie ; il n'avait vu aucun ami ; seul le brave Marquand qui n'abandonnait guère le chevet de Marthe, alors très souffrante, lui avait fait parvenir un billet laconique où il l'assurait de son amitié et le suppliait de ne pas se décourager : ou bien son innocence serait reconnue, ou bien il serait acquitté faute de preuves suffisantes.

Mais cela ne consolait pas Maritzki : il ne voyait pas comment s'accomplirait la première hypothèse, puisque nulle lumière ne jaillissait pour éclairer la situation ; et être acquitté faute de témoignages plausibles n'était pas une perspective satisfaisante.